

La réglementation des ICPE

La réglementation des ICPE

 Formation

 Sessions sur demande

 Certificat

 Formation présentielle

 7 heures

Référence de la formation: FR-EV1

Version: 27.04.2024. Vous trouverez toutes les informations actuelles sur <https://academie-fr.tuv.com/s/FR-EV1>

Cette formation vous permet de comprendre les mécanismes de la réglementation ICPE et de connaître le contexte réglementaire. Vous serez capable de réaliser un diagnostic d'assujettissement d'une entité vis-à-vis de la nomenclature ICPE et le suivi d'un dossier de déclaration/enregistrement/autorisation. Vous saurez communiquer avec les autorités administratives compétentes en matière d'environnement.

Les objectifs

- Identifier le contexte réglementaire.
- Réaliser un diagnostic d'assujettissement d'une entité vis-à-vis de la nomenclature ICPE.
- Réaliser le suivi d'un dossier de déclaration/ enregistrement/ autorisation.
- Communiquer avec les autorités administratives compétentes en matière d'environnement.
- Conseiller la Direction de l'activité/ organisme/entreprise pour la prise en compte de la réglementation des ICPE

Le public ciblé

Service Environnement, Chargés de suivi des procédures administratives de déclaration, d'enregistrement, d'autorisation, Bureaux d'études.

Les prérequis

Premier niveau de connaissance de la réglementation

Le contenu de la formation

Introduction relative à la réglementation environnementale

La hiérarchie des textes : Constitution, Charte de

l'environnement, directives communautaires, lois, arrêtés, décrets, circulaires

La législation des Installations Classées

- La nomenclature

- La déclaration

- L'enregistrement

- L'autorisation

L'articulation Installations classées - Droit de l'urbanisme

Les principales étapes de la procédure d'autorisation

- Mise en évidence des différences par rapport à la procédure d'enregistrement

- Enquête publique

- Enquête administrative

- CODERST

Les contenus des différents dossiers

- La lettre de demande

- Les garanties financières

- Les différents plans/cartes

- L'étude d'impact

- L'étude de dangers
- La notice relative à la conformité de l'installation
- Les plans d'urgence: POI, PPI

Gestion de la modification d'un site ou d'un changement d'exploitant.

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques, d'illustrations par des cas concrets, et d'exercices en binômes ou en groupes de travail.

La formation se termine par un cas pratique.

Modalités d'évaluation

Exercices individuels, en binôme, en groupe ; Questionnaire de compétences en fin de formation

Informations importantes

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter avant de procéder à l'inscription en envoyant un mail à formation@fr.tuv.com. Nous mettrons tout en œuvre pour répondre à votre besoin de formation.